



Question orale de Marie LOUIS
Conseillère Municipale URC
Conseil municipal du 6 octobre 2008
Violences urbaines à Bréquigny

Monsieur le Maire, chers collègues,

Je veux, ce soir évoquer la détresse qu'éprouvent certains de nos concitoyens victimes de violences urbaines.

En pareil cas, trois postures sont possibles : la première, pas constructive, serait d'exploiter cet événement ; la deuxième, irresponsable, serait d'être indifférent et la troisième, la seule acceptable est d'être pragmatique et efficace. J'insiste, je ne suis pas là, pour donner des leçons mais simplement pour poser un problème de sorte que, sereinement et collectivement, nous y apportons les meilleures solutions.

J'ai rencontré les 5 personnes victimes des incendies de voitures la semaine dernière, dans le quartier Sarah Bernhardt. La violence de ces actes n'est pas facile à vivre et met les victimes dans une situation difficile. Comme toujours, ce sont des personnes de condition modeste. Et, nous savons tous que l'indemnisation ne couvrira qu'une partie du coût d'achat d'un nouveau véhicule. Le préjudice subi va, malheureusement, bien au-delà des frais inhérents au remplacement du véhicule.

Face à ces actes de vandalisme, on peut toujours passer le singe... Mais les victimes sont bien là. Elles nous interpellent et attendent des solutions. Des questions, bien légitimes, nous sont posées :

Je cite une des victimes : « Que pouvez-vous faire pour nous ? On aurait aimé avoir un soutien de la mairie, d'Aiguillon... Personne ne s'est intéressé à nous jusqu'à maintenant... ». Je reprends ces propos non pas pour porter un jugement mais pour que demain d'autres victimes trouvent une écoute et un soutien.

Quelles dispositions comptez-vous prendre pour que les violences urbaines cessent de se développer à Rennes ? Pourquoi n'installez-vous pas de caméras de vidéoprotection, -comme le font certains de vos collègues, maires socialistes à Angers ou à Lyon pour ne citer que deux exemples ?

Ce n'est, certes pas, le remède miracle mais c'est un moyen parmi d'autres. Et puis, leur efficacité est, désormais, reconnue par tous les services de la sécurité publique. N'ont-elles pas démontré leur efficacité dans le métro ? Nous ne sommes pas choqués d'être vidéo protégés dans tous les supermarchés ou dans les banques, pourquoi le serions-nous en d'autres points de la ville ?

Outre la prévention, j'aimerais que nous réfléchissions à un dispositif pour venir en aide aux victimes. Que peut-on envisager pour une prise en charge rapide des victimes ? Elles ont vraiment besoin d'être écoutées, reconnues. Pourquoi ne pas confier ce rôle au conseil de quartier ?

Enfin, que pourrait-on envisager, au titre de la solidarité locale, pour aider les victimes ? Un fonds spécial pourrait-il être créé pour la réparation du préjudice subi par suite de violences urbaines ? Ce fonds devrait être bien conçu pour compenser équitablement les pertes sans inciter à l'abus.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ces questions.